

## CHALLENGE HANDI'AMO TOUR

### Fonctionnement général

#### - Equipes engagées :

Poule Nord: Canteleu, Gérardmer, Joué les tours, Besançon, SMV, Claye-Souilly et Sélestat

Poule Sud : Mazan, Agen, St Chamond, Lyon métropole, Vaux, Lons le saunier, Montluçon et le Boulou

- Participation obligatoire à 4 tournois pour valider les points finaux. Dans le cas contraire, l'équipe sera rétrogradée à la dernière place. Si une équipe participe à 6 tournois, seuls les 4 meilleurs résultats seront pris en compte.

- Pour qu'un tournoi rentre en compte dans le Challenge Handi'AMO Tour, il faut que 6 équipes au minimum y participent.

- Chaque club organisateur d'un plateau doit donner une priorité aux équipes composant sa poule. Néanmoins, si une ou des équipes ne s'inscrit pas 45 jours avant l'échéance, le club organisateur pourra accepter des équipes de l'autre poule et d'autres équipes ne composant pas le Challenge (mais celles ci ne seront pas classées).

- Le montant fixé pour le week-end ne pourra pas excéder 50 €/personne.

- Lors des tournois, toutes les équipes doivent se rencontrer sous forme de championnat. Après chaque fin de tournoi, des points seront attribués en fonction du classement : Vainqueur 12 points, second 10 points, troisième 8 points, quatrième 6 points, cinquième 5 points, sixième 4 points, septième 3 points et 8ème 2 points. L'ajout des points des 4 tournois donneront des totaux qui permettront d'effectuer un classement final pour accéder aux finalités. Les 4 premiers de la poule Nord et les 4 premiers de la poule sud s'affronteront aux finalités dans la poule haute. Les 3 derniers de la poule Nord et les 4 derniers de la poule sud s'affronteront aux finalités dans la poule basse.

Le trophée « Bouclier » sera remis lors des finalités du challenge au vainqueur.

- Les joueurs doivent impérativement être licenciés FF Handball. Les joueurs non licenciés à la date du tournoi doivent obligatoirement avoir une licence événementielle. Le responsable d'équipe doit en informer l'organisateur du tournoi qui va lui créer une licence événementielle dans Gest'Hand

**Arbitrage:** avant chaque tournoi les équipes visiteuses devront faire connaître au club recevant leurs arbitres. Ces arbitres doivent avoir reçu une formation au préalable afin de pouvoir arbitrer durant le weekend. Le club recevant peut avoir des arbitres officiels qui sont formés au règlement du Challenge. A la suite de ça le club recevant établit un planning d'arbitrage (arbitre officiel, arbitrage avec les différents clubs ou les deux). En cas d'arbitrage par les différents clubs, il faudra privilégier un binôme de la même équipe. Dans le cas contraire, le club qui devait arbitrer pourra choisir un arbitre d'un autre club pour arbitrer avec lui. Le planning d'arbitrage devra être dûment respecté. Les arbitres ne peuvent pas choisir d'arbitrer une rencontre s'ils ne sont pas désignés sur le match.